Termes de Références

Recrutement d'un Cabinet ou d'un groupe de Consultant(e)s

Etude des fonctions, biens et services écosystémiques et de l'évolution cartographiques des dynamiques des écosystèmes de mangroves dans l'Aire Marine Protégée Ufoyaal Kassa-Bandial (Sénégal)

1. Contexte et justification

1.1 Le projet « Gestion des Forêts de Mangroves du Sénégal au Bénin » du Programme PAPBio-UE

Dans le cadre du programme PAPBio (ROC/FED/039-269) de l'Union Européenne (UE), et au terme d'une concertation menée dans 14 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), l'UICN a bénéficié d'une subvention pour la mise en œuvre de la composante 1 du programme, appelé « **Projet de Gestion des forêts de mangroves du Sénégal au Bénin** » (PGFM).
Cette action alignée à la Composante environnementale du programme Indicatif Régional (PIR – AO) dénommé « Programme relatif à la biodiversité et au changement climatique en Afrique de l'Ouest » de l'UE, s'inscrit dans les politiques et stratégies environnementales de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Protocole additionnel sur les mangroves de la Convention d'Abidjan et le cadre stratégique de l'UE pour lequel il contribue aux objectifs spécifiques du Domaine thématique « Environnement et Changement Climatique » du Programme « Biens Publics Mondiaux et Défis ». L'action s'inscrit également dans l'Agenda 2030 en contribuant aux Objectifs de Développement Durable 13, 14 et 15, ainsi qu'aux Objectifs d'Aichi de la Convention sur la Diversité Biologique.

L'objectif global du projet est d'atteindre une protection intégrée de la biodiversité et des écosystèmes fragiles de Mangrove en Afrique de l'Ouest et leur résilience renforcée aux changements climatiques. De manière spécifique, il s'agit de renforcer les acteurs de la gestion des aires protégées (AP) et des sites de mangroves non protégés en mettant en lien les systèmes de gouvernance et de production avec les structures de conservation des mangroves au niveau des territoires.
Le projet se déroule sur quatre paysages prioritaires de conservation (PPC) : 1) le Grand Saloum qui comprend le Delta du Saloum au Sénégal et Parc du Niumi en Gambie ; 2) **Les Rivières du Sud qui comprennent la Basse Casamance au Sénégal, l'Archipel des Bijagós, rio Cacheu et rio Cacine en**

Guinée-Bissau et les îles Tristao en Guinée (le PPC qui concerne cette consultation) ; 3) le Grand Mano qui comprend Yawrl Bay, Turtle Island en Sierra Léone et le Lac Piso au Libéria et 4) Le Mono Volta qui comprend le Lagon Songor et Lagon Anlo-Keta au Ghana, la Bouche du Roy au Bénin et la Réserve de Biosphère du Delta du Mono au Bénin et au Togo.
L'UICN, en tant que demandeur chef de File de la subvention, assure le lead dans la mise en œuvre de l'ensemble du projet ainsi que sur le plan opérationnel dans la mise en œuvre des activités dans le Mono Volta. Wetland International et le Collectif 5 Deltas (C5D), en tant que codemandeurs, jouent chacun le rôle de chef de file respectivement dans les PPCs du Grand Saloum et le Grand Mano (WIA) et des Rivières du Sud (C5D).

Dans le PPC Rivières du sud, c'est le Collectif 5 Deltas (C5D) qui assure la mise en œuvre opérationnelle du projet et est représenté par les organisations suivantes : Eclosio, United Purpose, Grdr et Kinomé.

1.2 Les écosystèmes de mangroves au Sénégal

Au Sénégal, les principales formations de mangroves sont localisées du nord au sud, particulièrement aux bords du fleuve Casamance, à l'estuaire du Sine Saloum et à l'embouchure du Fleuve Sénégal. Elles couvrent une superficie estimée à 200000 hectares (selon un rapport d'étude commandité par l'UICN sur les mangrove au Sénégal : situation actuelle des ressources, leur exploitation et conservation) dont 100000 hectares en Casamance selon la même source. Ces écosystèmes remplissent d'importantes fonctions écologiques. Les perdre entrainent par exemple :

- Des risques d'inondations et à plus long termes sanitaires ;
- Un non-approvisionnement des stocks d'eau douce ;
- Une augmentation des agents polluant par la réduction des fonctions épuratives ;
- Une diminution des frayères et nurseries impactant le renouvellement des stocks et par conséquent rendant vulnérable le secteur de la pêche ;
- Un appauvrissement des sols dues aux perturbations des échanges cycliques entre les bassins versants et le milieu marin impactant directement le secteur agricole ;
- Un recul du trait de côte et la disparition de surfaces habitées engendré par l'érosion côtière ;
- Une réduction d'habitats de nombreuses espèces dont certaines menacées ;
- La disparition d'un relais important pour l'avifaune migratrice.

Outre l'impact négatif sur l'écosystème, la dégradation des mangroves affecte sérieusement le bien-être des communautés qui en dépendent. En Casamance, plus de la moitié de la population pratique la riziculture, la pêche, l'ostréiculture, la dégradation de la mangrove entraine forcément la baisse des rendements, accroissant ainsi l'indice de pauvreté.

Pour apporter des réponses à la gestion durable des écosystèmes de mangroves au Sénégal, la présente étude est initiée.

1.3 L'Aire Marine Protégée de Ufoyaal Kassa-Bandial

Créé par décret présidentiel ***n°2022-844 du 12 Avril 2022***, aujourd'hui l'Aire Marine Protégée Ufoyaal Kassa-Bandial est devenue la plus grande du Sénégal après celle de Sangomar. Elle est localisée dans la région de Ziguinchor entre les limites des departements d'Oussouye et de Ziguinchor. Cette aire protégée polarise 7 communes dont 5 du departement d'Oussouye (Oukout, Santhiaba Manjaques, Diembering et Mlomp) et 2 du département de Ziguinchor(Enampore et Nyassia).
Elle couvre une superficie de 123.163 hectares et comprend une partie marine qui s'étend sur 25 km (13,5 miles nautiques) à partir des côtes de Diembering ; une partie estuarienne composée d'une partie du fleuve Casamance, du bolong Komeubeul et de ses défluents ; des peuplements de

mangroves, les vasières, tannes et forêts galeries qui les bordent dans les communes d'Oukout, Santhiaba Manjaques, Enampore et Nyassia ainsi que les limites de l'APAC de Mlomp.

Elle est limitée :

- Au nord par les communes de Kafountine et Mangagoulack ;
- Au sud par Parc national de la Basse Casamance et les frontières avec la Guinée Bissau ;
- À l'est par les estuaires des communes d'Enampore et de Nyassia ;
- Et à l'Ouest par l'océan Atlantique

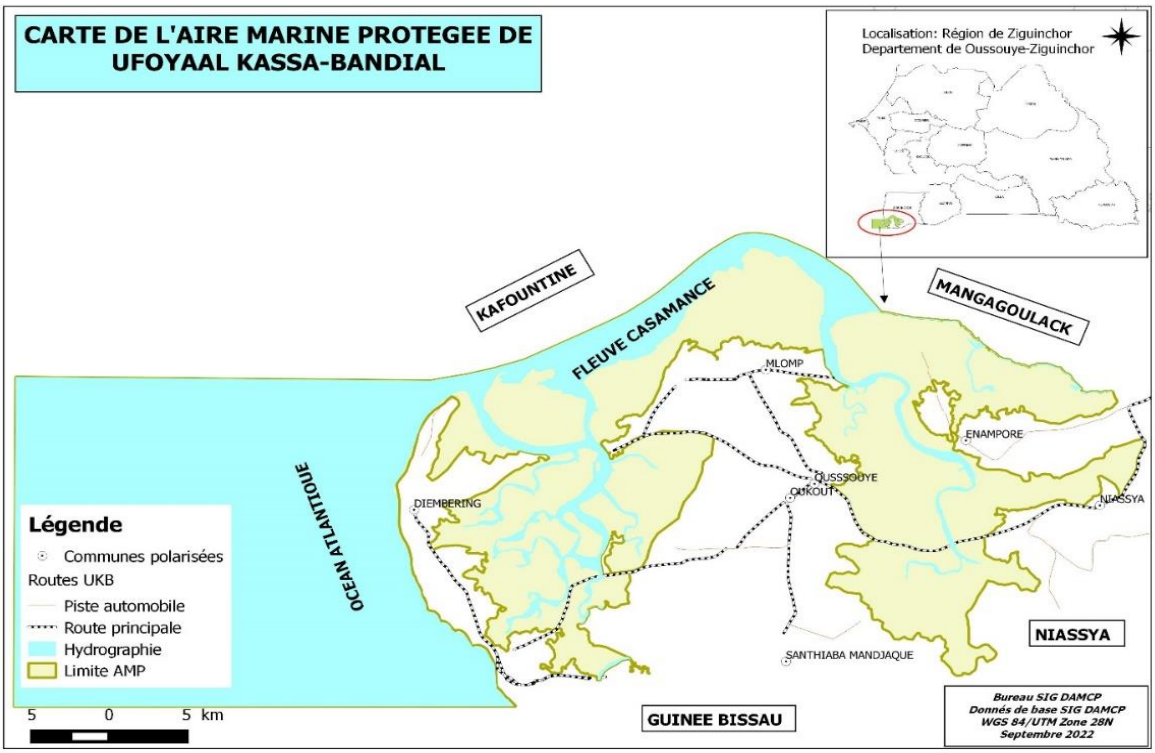

Figure 1: Limites de l'AMP Ufoyaal Kassa-Bandia

Les départements d'Oussouye et de Ziguinchor appartiennent à la zone éco-géographique sud (zone soudano-guinéenne) dont les ressources forestières sont quantitativement et qualitativement les plus riches. Elle présente des valeurs sociales, économiques, esthétiques très importantes. Sur le plan de la gouvernance, l'AMP UKB dispose d'un comité de gestion qui a été mis en place lors de l'atelier de validation du plan d'aménagement et gestion (PAG) et d'un document d'orientation à savoir le PAG déjà finalisé.

L'objectif général de la création de cette aire protégée est de contribuer à la conservation de la biodiversité marine et côtière pour une gestion durable de la pêche et la valorisation du patrimoine naturel et culturel en vue d'améliorer les conditions d'existences des communautés locales. Les objectifs spécifiques de l'AMP sont :

- Réhabiliter les habitats et conserver les ressources ;
- Améliorer les conditions d'existence des populations ;
- Renforcer la Gouvernance, valoriser les connaissances endogènes et sensibiliser les acteurs
- Promouvoir la recherche scientifique

L'AMP a pour mission de

- Conserver la diversité biologique marine et côtière ;
- Promouvoir la recherche scientifique ;

- Appuyer le développement d'initiatives communautaires de conservation du patrimoine naturel et culturel ;
- Mettre en place et animer des cadres locaux de cogestion des ressources et des pêcheries ;

Les activités phares de l'AMP sont :

- La surveillance avec les principaux acteurs (personnel DAMCP, comité de gestion, conseil local de pêche artisanale, les services déconcentrés Eaux et forêts, Marine nationale, Gendarmerie),
- Aménagements et restauration (zonage ; balisage, pancartage, construction de digues et ouvrages divers, immersion de récifs artificiels, reboisement de mangrove et autres espèces, installation de guirlandes pour l'ostréiculture, aménagement de sentiers écologiques, miradors, réceptifs touristiques communautaires),
- Le suivi bioécologique : Quatre saisons de suivi SF, STFC, SC, STCF, pêche expérimentale, suivi de paramètres physicochimiques (Salinité, Conductivité, Oxygène dissous, pH, température), suivi des peuplements ichtyofauniques, suivi des ressources malacologiques (arches, huîtres, cymbium et murex), suivi de l'avifaune, des tortues marines...

2. Objectifs de la consultance

2.1 Objectif Général

L'objectif général de l'étude est :

- D'étudier la biodiversité et les fonctions, biens et services écosystémiques des mangroves de UKB et identifier les principaux facteurs de développement et dégradation ;
- D'étudier la dynamique de l'évolution spatio-temporelle des mangroves à travers une analyse diachronique sur les 20 dernières années.
- D'étudier la valeur économique de ses services en vue de renforcer leur utilisation rationnelle et d'orienter les parties prenantes responsable de leur gestion dans leurs prises de décisions.

2.2 Objectif spécifiques

Pour atteindre l'objectif global de l'étude au sein de l'AMP UKB, il s'agira de manière spécifique :

Aspects Ecosystémiques :

- Identifier et caractériser la biodiversité et les fonctions, biens & services écosystémiques des mangroves de l'AMP UKB ;
- Proposer une typologie des mangroves selon leur répartition, leur état de conservation & leurs capacité à fournir les dits services. Cette typologie sera construite sur la base d'une analyse de la littérature existante (classes de mangrove reconnues internationalement), de visites de terrain et des productions cartographiques existantes sur la zone ou le pays ;
- D'identifier les facteurs influençant le développement et la dégradation des écosystèmes de mangroves dans l'AMP UKB ;
- D'identifier des actions à initier pour atténuer les impacts des facteurs influençant la dégradation des écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB.

Aspects Economiques :

- Fournir une estimation monétaire de chacun des services écosystémiques pour chaque catégorie de mangroves telle que détaillée dans la typologie et fournir une estimation globale de la valeur économique des écosystèmes de l'AMP UKB ;

- Comparer les résultats de l'étude à des études similaires réalisées au Sénégal et en Afrique de l'Ouest et en tirer des conclusions adéquates ;
- Proposer une estimation économique de la perte de mangroves d'une part, et de gain d'autre part sur 10 ans et 25 ans selon différents scénarios d'occurrence probable ;
- Définir le ou les mode(s) de gestion de la mangrove dans l'AMP UKB basé sur le PAG et suggérer des améliorations pour contribuer à leur conservation ;
- Sur base des résultats de l'étude, proposer un court policy brief à l'attention des décideurs ;

Aspect socioéconomiques :

- D'analyser le niveau de connaissance des services écosystémiques des écosystèmes de mangroves par les populations riveraines ;
- D'analyser la compréhension par la population riveraine de la nécessité de préserver les écosystèmes de mangroves au regard des services écosystémiques ;
- D'identifier des activités/actions à initier qui favoriseraient l'adhésion des populations riveraines à la gestion durable des écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB ;

Au niveau de l'analyse diachronique :

- Évaluer et analyser sur les 20 dernières années, l'état et l'évolution spatio-temporelle des écosystèmes de mangroves de la Casamance ;
- Réaliser une analyse des dynamiques d'occupation du sol dans les zones des écosystèmes de mangroves de la Basse Casamance ;
- Créer une Geodatabase pour stocker et gérer les données.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de ces études se présenteront, de manière non exhaustive, de la façon suivante dans le rapport final de la mission :

Aspects Ecosystémiques :

- L'état actuel de la biodiversité des écosystèmes de mangrove de la zone de l'étude est connu et documenté ;
- Des critères de caractérisation de l'état des écosystèmes de mangrove en fonction de critères de dégradation clairs et écologiquement rigoureux sont formulés, donnant lieu à une caractérisation des superficies de mangrove en fonction de leur état ;
- Les fonctions, biens et services écosystémiques des écosystèmes de mangroves de l'AMP UBK sont décrit et évalués et une attention particulière sera portée sur ceux en rapport avec le secteur de la pêche, cible et préoccupation de l'AMP ;
- Des actions/activités à entreprendre pour atténuer les impacts des facteurs influençant la dégradation des écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB ;

Aspects économiques :

- Une estimation économique des services des écosystèmes de mangroves selon une typologie à définir et une estimation globale pour l'AMP UKB ;
- Une estimation économique de la perte de mangroves d'une part, et de gain d'autre part sur 10 ans et 25 ans ;
- Des actions à entreprendre pour améliorer les modes de gestion des mangroves de l'AMP sont proposés ;

- Un policy brief est rédigé ;

Aspects Socioéconomiques :

- Les principaux facteurs, influençant le développement et la dégradation des mangroves de l'AMPB UKB sont identifiés et analysés ;
- Des plans d'action de communications, sensibilisation et activités autour de la préservation, la protection et la gestion durable des écosystèmes de mangroves sont élaborés ;

Au niveau de l'analyse diachronique :

- Les superficies de mangrove sont caractérisées et documentées sur la zone de l'étude suivant un pas de 5 ans sur les 20 dernières années
- Les tendances d'évolution des superficies de mangrove de l'AMP UKB et de leur état de conservation sont connues et analysées sur les 20 dernières années ;
- Une Geodatabase pour stocker et gérer les données est créée.

Et d'une manière générale :

Un tableau synoptique des fonctions, biens et services des mangroves, leurs niveaux de dégradation, les causes et conséquences associés (avec un focus sur la pêche), leurs valeurs économique actuelles ainsi que les scénarios d'occurrences probables (gains et/ou pertes).

4. Missions du Cabinet ou groupe de consultants

Conduite de la mission

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec l'unité de coordination du projet PAPBio C1 Mangrove au niveau du PPC des RdS, basé à Thiès, Bignona et Bissau, ainsi qu'avec les acteurs qui seront désignés au Sénégal pour la réalisation des travaux et communiqueront les résultats suivant un calendrier élaboré au début de sa mission.

Le consultant aura, durant toute la durée d'exécution du travail, en charge de réaliser la mission « Etude des fonctions, biens et services écosystémiques et de l'évolution cartographiques des dynamiques des écosystèmes de mangroves dans l'AMP UKB ». De façon non exhaustive il réalisera les tâches suivantes :

4.1 - Etudes des services écosystémiques de mangroves de l'AMP UKB et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation

- Une revue de la littérature afin de proposer une typologie de la mangrove selon son état de conservation et son impact sur les services des écosystèmes est réalisée ;
- La biodiversité des écosystèmes de mangroves de l'AMP est caractérisée ;
- Des critères de caractérisation de l'état des mangroves sont clairement définis ;
- Les fonctions, biens et services écosystémiques des écosystèmes de mangroves de l'AMP UBK sont caractérisés, décrit et évalués et une attention particulière sera portée sur ceux en rapport avec le secteur de la pêche, cible et préoccupation de l'AMP ;
- Des actions/activités à entreprendre pour atténuer les impacts des facteurs influençant la dégradation des écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB sont proposées ;
- Une synthèse des résultats des études d'évaluation économique des services écosystémiques en Afrique de l'Ouest portant sur des écosystèmes de mangrove et les comparer aux résultats de la présente étude est réalisée ;

- Une quantification économique des services des écosystèmes de mangroves selon une typologie est définie ;
- Une analyse de la répartition des coûts et des avantages au regard du niveau de dégradation et des biens et services est réalisée.
- Des actions à entreprendre pour améliorer les modes de gestion des mangroves de l'AMP sont proposées ;
- Un policy brief est rédigé ;
- Les principaux facteurs, influençant le développement et la dégradation des mangroves de l'AMPB UKB sont identifiés et analysés ;
- Des plans d'action de communications, sensibilisation et activités autour de la préservation, la protection et la gestion durable des écosystèmes de mangroves sont élaborés ;

Ces différentes informations doivent être recueillies à travers une enquête de terrain auprès des populations riveraines ou des revues documentaires. Elles doivent être mises en relation avec les résultats des études diachroniques afin de surtout évaluer la corrélation entre les résultats des études diachroniques et les perceptions des états de santés ou de dégradations des écosystèmes de mangroves par les populations riveraines.

4.2 - Analyse de la dynamique spatio-temporelle des écosystèmes de mangroves sur les 20 dernières années

L'étude de la cartographie diachronique des écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB (Casamance), réalisée sur un pas de cinq (05) ans au cours des 20 dernières années (de préférence entre 2003 et 2023 ou à défaut entre 2002 et 2022), doit au moins, contenir les points ci-dessous :

- **Identification et acquisition d'images satellites de hautes résolutions :** Il s'agit de sélectionner parmi les corpus de données disponibles entre 2002 et 2023, les scènes et les sources d'images plus idoines pour l'étude des zones de mangroves de l'AMP UKB. Etant donné qu'aucun budget n'est alloué à l'acquisition d'images, les sources d'images gratuites sont fortement conseillées dans le cadre de cette étude, à condition qu'elles atteignent au minimum un degré de haute résolution (10-30m). Les images doivent couvrir toute la surface de l'AMP et inclure un buffer de 10 km tout autour de l'AMP UKB.
- **Traitement des images :** Il s'agit des différentes opérations qui permettent la caractérisation des principaux éléments paysagers et identifier les structures homogènes propres aux écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB ;
- **Classification supervisée des images satellitaires** pour l'identification et la reconnaissance spectrale afin de pouvoir discriminer entre les principaux écosystèmes et classes de sols. Les unités d'occupation homogène identifiés doivent inclure des critères permettant de discriminer les mangroves en fonction de leur état de conservation des mangroves (entre autres et de façon non exhaustive la biodiversité, densité, hauteur, etc.) ;
- **Validation des unités d'occupation du sol et vérité-terrain** : Elles seront organisées dans la zone d'étude afin d'établir des points de vérités terrain, incluant la reconnaissance des éléments paysagers, l'état de conservation, etc. pour arriver à l'adoption et à la validation des unités d'occupation du sol précédemment définies ;
- **Evaluation des différentes occupations du sol de la zone de l'étude** : Elle visera à établir des cartes d'occupation du sol pour chaque pas de 5 ans dans la plage temporelle de l'analyse. Pour chaque date, des statistiques doivent être fournies pour chaque classe d'occupation du sol afin d'en établir la photographie à l'instant donné ;

- **Analyse diachronique** : Elle doit permettre de quantifier et ressortir visuellement l'évolution des principaux écosystèmes et régimes d'occupation des sols entre les années de référence sélectionnées, illustrant ainsi la progression des différentes classes d'occupation du sol. Elle inclura également les statistiques de changement quantifiés des différentes unités d'occupation du sol dans un même espace référentiel ;
- Etablissement d'une matrice et **une cartographie dynamique des changements** paysagers de la zone des mangroves de la zone de l'étude, avec une analyse des trajectoires d'évolution des grands ensembles écologiques au cours du temps, notamment des couverts végétaux et des zones humides, afin de comprendre les dépendances entre les différentes variables en fonction de l'éloignement du réseau des villes et d'autres centres urbains ainsi que des routes et d'autres facteurs anthropiques ;
- **Analyse des facteurs de changement prévisibles** agissant sur les écosystèmes de mangroves de UKB, y compris une évaluation des impacts probables du changement climatique sur la dynamique des écosystèmes ;
- **Elaboration des scénarios prévisionnels** sur l'évolution possible des écosystèmes de mangroves de la Basse Casamance comme base pour envisager la construction de politiques plausibles de gestion.

Et de manière générale :

- Un atelier de restitution et de présentation des résultats

5. Livrables et produits de la prestation

Au terme de l'évaluation, le Cabinet ou le groupe de consultant(e)s mettra à disposition :

- Une note d'orientation méthodologique avec un plan de travail et un chronogramme détaillé 5 jours après la signature du contrat ;
- Un rapport provisoire 30 jours après la signature du contrat, soumis à validation, comprenant les rapports et annexes ci-dessous :
  - Rapport sur les fonctions, biens et services écosystémiques des mangroves de l'AMP UKB et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation ;
  - Rapport sur l'état de références des écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB ;
  - Un Rapport sur les valeurs économiques des services rendus par les écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB (coûts, avantages, pertes), contenant les analyses des scénarios et des recommandations d'amélioration des modes de gestions ;
  - Un rapport sur les perceptions des communautés par rapports aux services écosystémiques rendus par la mangroves, les impacts liés à sa protection et des recommandations d'actions favorisant l'appropriation des communautés.
  - Rapport sur la dynamique spatio-temporelle d'évolution, à travers une cartographie diachronique, des écosystèmes de mangroves, chaque cinq (05) ans, de 2000 à 2020
  - Méta-catalogue de données, intégrant les informations provenant de l'analyse documentaire initiale, les données cartographiques/SIG (Shapefile, etc) et les données produites par les travaux de terrain.
- Une présentation sous format Power Point du rapport ;
- Un policy Brief de vulgarisation des résultats et de sensibilisation des acteurs ;
- Un rapport final en format pdf et word dans les 5 jours qui suivent la réception des commentaires sur le rapport provisoire.

6. Profil & qualifications du/des consultants

La présente consultation est ouverte aux Cabinets ou Groupes de Consultants disposant de solides expériences et compétences suivantes :

- Être une équipe pluridisciplinaire avec des compétences avérées en écologie, en économie et sociologie de l'environnement et en analyse spatiale & SIG *(au moins 05 années et 3 expériences pratiques prouvées)*;
- Avoir une bonne connaissance du contexte ouest africain et avoir réaliser une étude sur les écosystèmes de mangroves
- Avoir de bonnes aptitudes dans la rédaction de rapports, dans l'analyse et dans la présentation
- Être techniquement compétent en lecture et en écriture en français.

Ces cabinets ou groupes de Consultant(e)s doivent également disposer à titre indicatif d'un personnel qualifié pour la présente mission, notamment :

- Un chef de mission de qualifications ci-après :

  a. Diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) en relation avec l'écologie des écosystèmes de mangroves comme les Sciences de l'environnement, l'Océanologie, la Biologie ou toute autre discipline connexe ;

  b. Expérience générale (au moins 5 expériences pratiques prouvées) pour des études sur l'état des lieux des écosystèmes de mangroves, d'enquêtes auprès des communautés sur des aspects ayant traits avec les services écosystémiques, etc ;

  c. Bonne connaissance du contexte Casaçais et des Aires Marines Protégées.
- Un Socio-économiste, Sociologue ou Economiste, avec une parfaite connaissance de l'outil informatique et du traitement des données d'enquêtes, de qualifications ci-après :

  a. Diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) ;

  b. Expérience générale (au moins 3 expériences pratiques justifiées) pour des études similaires ;

  c. Bonne connaissance du contexte Casaçais et des langues locales.
- Un Spécialiste en Télédétection ou Cartographie ayant une très bonne expérience dans l'analyse et le traitement des images satellitaires :

  a. Diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) ;

  b. Expérience générale (au moins 5 expériences pratiques) pour des études similaires ;

  c. Bonne connaissance du contexte Casaçais

(iv) Des enquêteurs et équipes de terrain expérimentés pour conduire les missions de terrain.

NB : Les preuves des niveaux d'études de l'équipe, de même que, celles d'exécution de missions similaires doivent être jointes à la soumission.

7. Durée de la mission

Le consultant disposera de 75 jours ouvrables entre le 01/08/2023 et le 31/10/2023 pour réaliser sa mission jusqu'à finalisation de son étude.

Il disposera de 5 jours supplémentaires pour l'intégration des observations et le dépôt de la version définitive des documents.

8. Soumission dossiers de candidature

Les candidat(e)s sont invité(e)s à déposer leurs lettres de motivation et CV avec le sujet « **Valeur des services écosystémiques de l'AMP UKB** » par mail à l'adresse : khady.tendeng@united-purpose.org avec en copie cyrielle.de-souza@kinome.fr et medina.dione@eclosio.ong au plus tard le 16/07/2023 à 00h.

Les offres comprendront une proposition technique et une proposition financière placées dans des fichiers séparés.

A) Proposition technique

Elle comprend :

- ⇨ Qualification et expérience dans le domaine
- ⇨ Méthodologie de conduite de la mission
- ⇨ Planning de réalisation de la mission
- ⇨ Curriculum Vitae (CV)

B) Proposition financière

La proposition financière doit indiquer le montant forfaitaire global et en TTC proposé par le Cabinet ou Groupe de consultant(e)s pour la conduite de la mission. Cette offre financière inclut les honoraires, les frais de mission et tous autres frais annexes engendrés par la mission.

9. Critères d'évaluation et de sélection des offres

Le Cabinet / Groupe de Consultant(e)s ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins distante sera retenu.

10. Paiements & versement des tranches

LIVRABLES	Montant
Note d'orientation méthodologique avec un plan de travail et un chronogramme détaillé	30 %
Un rapport provisoire, soumis à validation, comprenant les rapports ci-dessous : 1. Rapport sur les fonctions, biens et services écosystémiques des mangroves de l'AMP UKB et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation ; 2. Rapport sur l'état de références des écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB ; 3. Un Rapport sur les valeurs économiques des services rendus par les écosystèmes de mangroves de l'AMP UKB (coûts, avantages, pertes), contenant les analyses des scénarios et des recommandations d'amélioration des modes de gestions ; 4. Un rapport sur les perceptions des communautés par rapports aux services écosystémiques rendus par la mangroves, les impacts liés à sa protection et des recommandations d'actions favorisant l'appropriation des communautés. 5. Rapport sur la dynamique spatio-temporelle d'évolution, à travers une cartographie diachronique, des écosystèmes de mangroves, chaque cinq (05) ans, de 2000 à 2020 6. Méta-catalogue de données, intégrant les informations provenant de l'analyse documentaire initiale, les données cartographiques/SIG (Shapefile, etc) et les données produites par les travaux de terrain.	40 %

▪ Une présentation sous format Power Point du rapport ; ▪ Un policy Brief de vulgarisation des résultats et de sensibilisation des acteurs ; ▪ Rapport final (rapports et annexes) intégrant les principales recommandations de la session de validation.	30 %